

CONSEIL DE LA RÉPUBLIQUE

ANNEE 1952

Service des Commissions.

BULLETIN DES COMMISSIONS

AFFAIRES ÉCONOMIQUES,
DOUANES ET CONVENTIONS COMMERCIALES

Jeudi 23 octobre 1952. — *Présidence de M. Bardon-Damarzid, vice-président.* — La commission a proposé au Conseil de la République la candidature de M. Rochereau comme membre du Comité de coordination des enquêtes statistiques (application du décret n° 52-1059 du 15 septembre 1952).

Elle a ensuite nommé rapporteurs :

— M. Bardon-Damarzid, du projet de loi (n° 436, année 1952) organisant le contrôle des ententes économiques et assurant la liberté de la production et du commerce ;

— M. Méric, de la proposition de résolution (n° 382, année 1952) de M. Monichon, tendant à inviter le Gouvernement à prendre toutes dispositions en vue d'éviter la crise économique et sociale très sévère qui menace la région des Landes de Gascogne.

BOISSONS

Mercredi 22 octobre 1952. — *Présidence de M. Georges Bernard, président.* — La commission a procédé à un premier examen de la proposition de loi (n° 452, année 1952) tendant à abroger l'article premier de la loi du 3 février 1941 et à remettre en vigueur les articles 67 à 74 du Code du vin pour assurer l'assainissement total du marché du vin.

M. Péridier, rapporteur de ladite proposition de loi, a précisé l'objet de ce texte qui tend à rétablir le mécanisme du blocage d'une partie de la récolte de vin tel qu'il fonctionnait avant 1939. Il a notamment indiqué que le dispositif adopté par l'Assemblée Nationale prêtait à confusion en tant qu'il rétablissait les articles 67 et 74 du Code du vin sans viser l'article premier du décret-loi du 31 mai 1938 qui les avait abrogés. Le rapporteur a ensuite appelé l'attention de ses collègues sur le fait que ces deux articles étaient effectivement devenus sans objet.

Après avoir procédé à un large échange de vues sur l'ensemble du texte soumis à son examen, la commission a décidé de répondre au désir des représentants de la Fédération des Associations viticoles et de les entendre sur cette question lors de sa prochaine séance.

ÉDUCATION NATIONALE, BEAUX-ARTS, SPORTS, JEUNESSE ET LOISIRS

Jedi 23 octobre 1952. — *Présidence de M. Bordeneuve, président.* — La commission a entendu M. André Cornu, Secrétaire d'Etat aux Beaux-Arts, qui, à la veille de la discussion budgétaire, l'a entretenue de la situation actuelle des théâtres nationaux et des monuments historiques.

Après avoir tracé à grandes lignes l'activité et l'organisation des théâtres subventionnés, M. Cornu a exprimé le souhait de créer, dans un avenir prochain, un théâtre national de l'opérette et un théâtre pour la jeunesse universitaire. Au sujet de la décentralisation artistique, le Ministre s'est déclaré satisfait des résultats obtenus par les compagnies théâtrales de province (Toulouse, Est, Ouest, Saint-Etienne, Aix-en-Provence) et a fait part de son intention de créer deux nouveaux centres en Normandie et dans le Nord.

Puis il a abordé le problème des monuments historiques.

En ce qui concerne le château de Versailles, dont le plan de restauration s'échelonne sur cinq ans à raison de 1 milliard de francs de travaux par an, le Ministre s'est montré optimiste. En supplément aux crédits budgétaires, chaque année et à titre définitif, une tranche complète de la Loterie nationale sera affectée à la restauration du château.

Enfin, le Ministre a annoncé le début des travaux de restauration du Théâtre Gabriel à Versailles.

A la suite de cette audition, la commission, sur l'invitation du Ministre, a décidé de se rendre compte sur place de l'état d'avancement des travaux de réfection, d'entretien et d'aménagement du château de Versailles.

Au nom de la commission unanime, M. Bordeneuve a remercié le Ministre de son intéressant exposé.

FINANCES

Mardi 14 octobre 1952. — *Présidence de M. Alex Roubert, président.* — La commission a tenu une séance au cours de laquelle elle a adopté le projet de loi (n° 470, année 1952) portant transfert d'autorisations de programme accordées au titre du budget de reconstruction et d'équipement de l'exercice 1952 (Education nationale) dont elle a confié le rapport à M. Auberger.

Jeu*d*i 23 octobre 1952. — *Présidence de M. Alex Roubert, président.* — La commission a tout d'abord approuvé les propositions de son Président concernant les méthodes d'examen du projet de budget pour 1953 et le programme de travail des pro-

chaines semaines. Il a notamment été décidé de procéder à un certain nombre d'auditions préalables de Ministres et de personnalités dirigeantes des grandes entreprises publiques.

M. Jean Berthoin, rapporteur général, a ensuite présenté un exposé dans lequel il a fourni des éléments d'appréciation de la situation économique et financière depuis le mois de mars 1952 : exécution du budget de 1952, prévisions de trésorerie, disponibilités monétaires, évolution du marché des capitaux, évolution de l'indice des prix, situation du commerce extérieur, variations du compte de la France à l'Union européenne des paiements. Un échange de vues s'est instauré sur cet exposé auquel ont pris part, notamment, MM. Coudé du Foresto, Chapalain, Maroger, Saller et Alex Roubert, président.

La commission a enfin décidé, sur le rapport de M. Bousch, d'émettre un avis favorable à un projet de décret portant transfert de crédits du budget des Etats associés, France d'Outre-Mer (II. — Dépenses militaires) au budget de la Défense nationale (Section Air) (application de l'article 8 de la loi n° 52-757 du 30 juin 1952).

FRANCE D'OUTRE-MER

Mardi 14 octobre 1952. — *Présidence de M. Henri Lafleur, président.* — La commission, après avoir désigné M. Coupigny comme rapporteur du projet de loi (n° 331, année 1952) relatif à l'organisation de la protection des végétaux dans les Territoires d'Outre-Mer, a procédé à la discussion du rapport d'information (n° 234, année 1952) de la mission d'enquête sur l'Office du Niger.

M. Cozzano a résumé les travaux de la mission et répondu aux questions posées, notamment par M^{me} Crémieux et MM. Franceschi, Marc Rucart et Coupigny.

Sur la proposition du Président, la commission a décidé de transmettre au Ministre de la France d'Outre-Mer les conclusions du rapport de la mission.

Mercredi 22 octobre 1952. — *Présidence de M. Henri Lafleur, président.* — La commission a donné son accord aux conclusions du rapport de M. Coupigny sur le projet de loi (n° 331, année 1952) relatif à l'organisation de la protection des végétaux dans les territoires relevant du Ministère de la France d'Outre-Mer, tendant à l'adoption de ce texte.

INTÉRIEUR (ADMINISTRATION GÉNÉRALE,
DÉPARTEMENTALE ET COMMUNALE, ALGÉRIE)

Jeudi 23 octobre 1952. — *Présidence de M. Léon Muscatelli, président.* — M. Schwartz a été nommé rapporteur de la proposition de loi (n° 437, année 1952) tendant à fixer les conditions d'application à l'Algérie de la loi n° 46-994 du 11 mai 1946, portant transfert et dévolution de biens et d'éléments d'actif d'entreprises de presse et d'information.

M. Verdeille a été nommé rapporteur :

a) de la proposition de résolution (n° 399, année 1952) de M. de Bardonnèche, tendant à inviter le Gouvernement à venir en aide aux populations du département des Hautes-Alpes victimes des calamités publiques ;

b) de la proposition de résolution (n° 453, année 1952) de M. Claude Lemaître, tendant à inviter le Gouvernement à accorder un secours exceptionnel aux victimes de la tornade et de la grêle qui se sont abattues le 4 juillet 1952 sur un nombre important de communes du département du Loiret.

La commission a entendu ensuite un nouveau rapport de M. Restat, sur la proposition de résolution (n° 224, année 1952) de M. Paumelle, tendant à inviter le Gouvernement à recommander à ses services et aux grandes collectivités publiques de traiter leurs travaux par corps d'état.

Le rapporteur a commenté les critiques présentées sur le texte de la commission par les Ministres des Finances et de la Reconstruction. Il a estimé qu'elles n'étaient pas fondées et a invité la commission à maintenir son texte primitif, qui permettrait aux moyennes entreprises de travaux publics d'être en concurrence avec les grosses sociétés pour exécuter les marchés de l'Etat.

La commission a approuvé à l'unanimité son rapporteur.

Elle a ensuite décidé l'envoi d'une mission d'enquête en Algérie dans le courant du mois de novembre.

Cette mission d'enquête aura pour objet d'étudier les problèmes posés par le rattachement des territoires du M'Zab au

département d'Alger et par la nouvelle organisation administrative du Sahara.

Le Conseil de la République avait accordé à la commission les pouvoirs d'enquête nécessaires au mois de décembre 1951, mais la maladie, puis la mort de M. Sarrien, ancien Président de la commission, avaient fait reporter l'exécution de cette mission.

MM. Léon Muscatelli, Verdeille, Schwartz et Zussy ont été désignés pour faire partie de la délégation.

JUSTICE ET LégISLATION CIVILE, CRIMINELLE ET COMMERCIALE

Jeudi 23 octobre 1952. — *Présidence de M. Georges Pernot, président.* — La commission a procédé à des désignations de rapporteurs et de rapporteurs pour avis.

Ont été nommés rapporteurs :

— M. Delalande, de la proposition de résolution de M. Méric (n° 468, année 1952) tendant à inviter le Gouvernement à promulguer sans retard le règlement d'administration publique prévu par la loi n° 52-332 du 24 mars 1952 relative aux entreprises de crédit différé ;

— M. Boivin-Champeaux, de la proposition de loi (n° 472, année 1952) tendant à instituer un droit de retrait au profit des locataires ou occupants, en cas de vente d'immeubles par appartements et à modifier la loi (n° 48-1360) du 1^{er} septembre 1948 portant modification et codification de la législation relative aux rapports des bailleurs et locataires ou occupants de locaux d'habitation ou à usage professionnel.

Ont été désignés comme rapporteurs pour avis :

— M. Delalande, de la proposition de loi (n° 380, année 1952) relative à la procédure prud'homale, dont la commission du travail est saisie au fond ;

— M. Marcilhacy, du projet de loi (n° 436, année 1952) organisant le contrôle des ententes économiques et assurant la liberté de la production et du commerce, dont la commission des affaires économiques est saisie au fond.

RECONSTRUCTION ET DOMMAGES DE GUERRE

Jeudi 16 octobre 1952. — *Présidence de M. Bernard Chochoy, président.* — Le Président a rendu compte de l'entretien qu'avait eu, dans la matinée, une délégation de la commission avec M. Antoine Pinay, Président du Conseil.

Celui-ci a donné l'assurance à la délégation qu'il autoriserait la Caisse autonome de la Reconstruction à émettre très prochainement un emprunt de 15 milliards dont le produit servirait à financer les opérations de réparation des dommages de guerre.

Par ailleurs, il a accepté d'envisager les moyens qui permettraient aux délégations du M. R. U. d'éviter la cassure dans le règlement des travaux engagés au titre de la reconstruction.

Un échange de vues sur la situation actuelle dans les diverses délégations départementales a ensuite eu lieu.

M. Courroy a été désigné comme rapporteur du projet de loi (n° 284, année 1952) tendant à modifier la législation sur le remembrement.

Enfin, la commission s'est prononcée pour l'envoi en Italie d'une mission qui s'y informerait des solutions apportées aux problèmes posés par la reconstruction et la construction.